

Russie/Attaque

Au moins 19 morts dans une tuerie dans un lycée de Crimée

AFP
Simféropol/Russie

Le président Vladimir Poutine a adressé ses condoléances aux proches des victimes. Et les autorités locales ont décrété trois jours de deuil.

UN élève de 18 ans a ouvert le feu dans le lycée technique où il étudiait hier à Kertch, en Crimée, tuant une vingtaine de personnes, avant, affirmant les autorités, de se suicider. L'attaque, qui a été suivie d'une explosion à l'intérieur du bâtiment selon des témoins, a eu lieu en fin de matinée dans cette ville de la péninsule ukrainienne annexée par la Russie en 2014. "L'auteur de l'attaque s'est suicidé avec une arme. C'est un élève de quatrième année de cet établissement. Son corps a été découvert dans la bibliothèque", a déclaré le Premier ministre de Crimée Sergueï Aksionov sur la chaîne de télévision Rossiya 24, ajoutant que l'auteur de la tuerie

n'avait "pas d'antécédents judiciaires". Le bilan provisoire est de 19 morts et d'une quarantaine de blessés, selon les services de secours locaux qui n'ont pas précisé si ce chiffre prenait en compte le meurtrier présumé. "L'examen préliminaire des corps indique que (les victimes) sont mortes de blessures par balle", a précisé le Comité d'enquête. Cet organisme chargé des grandes affaires criminelles en Russie a fait savoir que le tireur s'appelait Vladislav Rosliakov et était âgé de 18 ans. Sur des images diffusées sur les réseaux sociaux et provenant des caméras de vidéosurveillance de l'établissement, on peut voir un jeune homme aux cheveux courts, portant un tee-shirt blanc et un pantalon noir, dans un escalier, un fusil à la main. Le mobile de cette tuerie est pour le moment inconnu. Selon Sergueï Aksionov, l'assaillant, qui recevait une bourse pour ses études, n'avait jamais fait preuve d'agressivité dans son collège. L'attaque a été requalifiée



Photo : AFP

Outre 19 tués, le carnage au sein du lycée de Kertch a fait une quarantaine de blessés autour desquels s'affairaient des secours débordés.

en "meurtre" alors qu'une enquête avait d'abord été ouverte pour "acte terroriste", a précisé le Comité d'enquête. "Ce n'est pas un acte terroriste [...], c'était une tuerie de masse causée par un seul individu", a affirmé par la suite Sergueï Aksionov à la chaîne de télévision Rossiya 24. Dans un premier temps, le Comité d'enquête avait seulement évoqué "un engin explosif non identifié bourré d'objets métalliques" déclenché dans la cantine de l'établissement. Un porte-parole du Comité antiterroriste russe, An-

dreï Prjedomski, a indiqué à la chaîne de télévision RBK qu'un "engin explosif" a été découvert dans le collège. "J'AI ENTENDU DES TIRS". "J'ai entendu des tirs au premier étage. Nous nous sommes tous précipités dans le couloir où des gens étaient en train de courir et de hurler qu'un homme avec une mitrailleuse tirait sur tout le monde", a raconté à l'AFP un élève qui a souhaité conserver l'anonymat. "Ensuite, il y a eu une puissante explosion mais heureusement j'étais déjà dehors. J'ai vu l'onde de

choc qui a brisé les fenêtres", a-t-il ajouté au téléphone, très choqué. Le Collège polytechnique de Kertch est un établissement accueillant des adolescents qui suivent des cursus techniques. "Il y a quelques heures, un événement tragique a eu lieu à Kertch. Des gens sont morts, il y a beaucoup de blessés. Je présente mes condoléances aux proches des victimes", a déclaré le président Vladimir Poutine au début d'une rencontre avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi à Sotchi, une station balnéaire de la mer Noire. Le ministère russe des Situations d'urgence a déclaré l'état d'urgence à Kertch et annoncé sur son compte Twitter l'envoi sur place de trois hélicoptères avec du personnel médical et d'un avion. Le Premier ministre de Crimée Sergueï Aksionov a quant à lui annoncé sur sa page Facebook que trois jours de deuil seraient observés dans la péninsule. Des collectes de sang ont été ouvertes pour les victimes.

Bénin/Justice

L'opposant Ajavon ne se rendra pas à son procès

AFP
Cotonou/Bénin

L'ancien candidat à la présidentielle est mis en cause pour trafic de cocaïne. Sa défense dénonce de "graves irrégularités" dans la procédure.

L'OPPOSANT politique et homme d'affaires béninois Sébastien Ajavon ne se rendra pas à son procès ce jeudi, dans lequel il est mis en cause pour trafic de cocaïne, a annoncé l'un de ses avocats, qui dénonce de "graves irrégularités" dans la procédure. En octobre 2016, M. Ajavon avait été arrêté après la découverte d'environ 18 kg de cocaïne pure d'une valeur estimée à 9 milliards de francs CFA dans un conteneur destiné à l'une de ses sociétés. Il avait été relaxé quelques mois plus tard faute de preuve et "au bénéfice du doute". Cette relaxe n'a fait l'objet d'aucune procédure en appel, mais M. Ajavon a été convoqué le 4 octobre devant un tribunal spécial créé fin août à Porto Novo (sud-est du Bénin), la Cour de Répression des Infra-



Photo : AFP

Mis en cause pour trafic de cocaïne, Sébastien Ajavon ne s'assiera pas ce jeudi dans le box des accusés.

ctions Economiques et du Terrorisme (Criet), pour "trafic de drogue internationale à haut risque", infraction punie de 10 à 20 ans de prison. Il n'avait pas eu connaissance des faits qui lui étaient reprochés ni accès au dossier avant l'audience, selon ses avocats, qui estiment que la Criet n'est pas une juridiction d'appel et n'est donc pas compétente pour juger cette affaire. Les juges avaient en outre refusé à la défense le droit de représenter M. Ajavon en son absence et de pren-

dre la parole, avant de renvoyer l'affaire au 18 octobre, avait constaté l'AFP. "Sébastien Ajavon a décidé, sur les recommandations de ses conseils, de ne pas comparaître en personne lors de cette audience, compte tenu des graves irrégularités de la procédure et du caractère absurde et mensonger de l'accusation portée contre lui", a déclaré dans un communiqué mercredi l'un de ses avocats parisiens, Eric Dupond-Morette. "Il donne en revanche mandat, conformément aux rè-

gles de droit, à ses avocats pour dénoncer les atteintes à ses droits et les manquements au procès équitable entachant d'ores et déjà l'entière procédure", poursuit-il. "Sébastien Ajavon se réserve le droit (...) de faire constater l'instrumentalisation de la justice et les manœuvres politiques dont il est victime. Il entreprendra ainsi toute action, de nature tant judiciaire que politique, nécessaire à faire garantir le respect de ses droits et sa participation au processus démocratique",

conclut le communiqué. Candidat à la présidentielle de 2016, Sébastien Ajavon, qui a fait fortune dans l'agroalimentaire, était arrivé troisième avec 23% des voix, avant de soutenir un autre homme d'affaires, Patrice Talon, qu'il a contribué à faire élire au second tour face à Lionel Zinsou. Mais les relations entre les deux hommes se sont vite dégradées après la présidentielle, Sébastien Ajavon ayant été visé par la justice dans plusieurs affaires.

C'est arrivé...

Un robot invité à parler d'intelligence artificielle devant des députés

UN robot est venu témoigner mardi devant la commission parlementaire britannique sur l'éducation, une première au Royaume-Uni. Pepper, un robot à la taille de guêpe tout blanc, à l'exception d'une tablette d'ordinateur greffée sur la poitrine, a été invité par les parlementaires à répondre à quelques questions simples et visiblement préparées lors de cette séance consacrée à l'intelligence artificielle et la "4e révolution industrielle". Pepper s'est d'abord présenté, déclarant : "Mon nom est Pepper et je suis un robot résident à l'université de Middlesex". A la question de savoir si l'homme aurait

encore une place dans un monde où l'intelligence artificielle serait omnipotente, Pepper a répondu d'une voix douce et rassurante : "Les robots auront un rôle important, mais nous aurons toujours besoin des compétences propres aux humains : détecter, concevoir et mettre en valeur la technologie". "Nous aurons besoin de gens qui peuvent repérer des idées et penser au-delà des divisions traditionnelles secteur par secteur", a encore répondu le robot. Après cette intervention, Pepper s'est contenté d'écouter le reste du débat, tournant la tête vers les orateurs.

... à Londres (Grande-Bretagne)

L'Afrique en bref

- **Guinée équatoriale/Politique. Le démenti du président**
Le président de Guinée Equatoriale Teodoro Obiang Nguema a assuré qu'il n'y avait ni tortures ni opposants emprisonnés dans son pays, dans une interview à la télévision publique espagnole diffusée hier. "Ce sont des spéculations", a-t-il répondu à une question à ce sujet.
- **Somalie/Antiterrorisme. L'armée américaine tue 60 shebab**
L'armée américaine a annoncé mardi avoir conduit en Somalie une frappe contre des islamistes somaliens shebab, "tuant approximativement 60 terroristes".

A travers le monde

- **Afghanistan/Violence. Un député candidat aux législatives tué par une bombe**
Un député candidat aux élections législatives de samedi en Afghanistan, Jabar Qahraman, a été tué hier par l'explosion d'une bombe dans son local de campagne dans la ville de Lashkar Gah, dans la province d'Helmand (sud), ont annoncé des responsables.
- **Brésil/Présidentielle. Passe d'armes Bolsonaro-Haddad sur Twitter**
Jair Bolsonaro et Fernando Haddad, finalistes d'une présidentielle très polarisée au Brésil, se sont livrés à des échanges virulents par tweets interposés, le second critiquant notamment le premier pour son absence des débats télévisés.
- **Etats-Unis/Diplomatie. Affaire Khashoggi : Trump assure ne pas couvrir les Saoudiens**
Le président américain Donald Trump a nié hier être en train de "couvrir" ses alliés saoudiens dans l'affaire de la disparition du journaliste Jamal Khashoggi, qui aurait été tué et démembré à l'intérieur du consulat d'Arabie à Istanbul.
- **Proche-Orient/Conflit. Un Palestinien tué par un raid israélien à Gaza**
Un Palestinien de 25 ans, Naji al-Zaanan, qui selon des images de l'armée israélienne s'apprêtait à lancer une roquette, a été tué hier matin par une frappe israélienne dans la bande de Gaza, a indiqué le ministère gazaoui de la Santé.
- **Maldives/Politique. Le président sortant admet sa défaite**
Le président sortant des Maldives Abdulla Yameen a clairement accepté hier, dans une adresse télévisée à la nation, sa défaite lors de l'élection présidentielle de septembre, malgré son recours devant la Cour suprême pour faire annuler le scrutin.